

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 27 avril 2026

L'an 2026 et le 27 avril à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 21 avril 2026

Date de la convocation : 21 avril 2026

Date d'affichage : 21 avril 2026

Délibération N° 27-04-2026 / N°42

Etaient présents les membres en exercice : 84

Messieurs Jean-Marie Dufay, Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Yohann Carvalho, Sébastien Bertout, Arnould Thilliez, Francis Delassus, Maurice Soyez, Harold Tétu, Philippe Verret, Pascal Dionnet, Christophe Ansquin, Philippe Cojon, Julien Bellengier, Olivier Deneuveille, François Level, Frédéric Jonard, Patrick Zakrent, David Dubois, Pascal Glavieux, , Hugues Legoux, Jean Bridel, Christophe Cuisinier, Pascal Hemery, Arnould Ricq, Jean-Michel Delannoy, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Christophe Beaumont, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jérôme Corman, Michel Seroux, Jonathan Rogez, Pierre Barrois, Jean-François Détourné, Pierre-Etienne Jud, Jean-Claude Jacquemelle, Yannick Barlet, Jean-François Haultcoeur, Patrick Deberles, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Labenne, Denis Caillierez, Stéphane Gomès, Freddy Balavoine, Gérard Nicolle, Arnaud Douchet, Gilbert Cottin, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Thomas Bonnelle, Christophe Hautecoeur, Jean-François Varoqui, Rodrigue Hotte, Ludovic Duriez, Maxime Fourmanoir, David Duchateau, Pierre Bourdrez, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Sophie Cossart, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Michèle Delporte, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Magalie Larivière, Marie Bernard, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Céline Godart, Julie Théret, Françoise Détourné, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 2

Membres ayant donné procuration : 8

Membres votants : 94

Absents excusés : René Pruvost, Xavier Jacquemont, Roland Descamps, Eric Caron, Alain Traisnel, Dominique Coppin, Christian Boucly, Serge Leu, François Coquart, Patrick Dekeyser, Alain Debureaux, Jean-Paul Hemery, Alexandre Decry, Eric Legrand, Marie-Angèle Lefetz, Simon Guillemant

Absents suppléés : Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, Muriel Sergier suppléée par Philippe Bouchind'homme

Absents : Patrick Roblot, Christophe Rose, Jean-Luc Leuiller, Guy Vasseur, Jean-Louis Cauvet

Absents ayant donné procuration : Mathieu Louis ayant donné procuration à Sophie Cossart, Michel Petit ayant donné à Thomas Bonnelle, Dominique Verdell ayant donné procuration à Marie Bernard, Jean-Michel Schulz ayant donné procuration à Yannick Barlet, Martine Gérard, ayant donné procuration à Catherine Libessart, Joël Toursel ayant donné procuration à Jean-François Varoqui, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Carine Brabant ayant donné procuration à Guillaume Lefebvre.

Secrétaire de séance : Jean-Marie Dufay

Ressources Humaines : Indemnités de fonction des vice-présidents

Vu la loi n° 2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local,

Vu les articles L. 5211-12, L. 5211-13 et R. 5214-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Considérant que l'indemnité du Président est fixée de droit. Toutefois, le Président peut demander sa diminution.

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer le montant des indemnités versées aux Vice-Président,

Considérant que le montant de l'enveloppe indemnitaire globale est égal au total des indemnités maximales du Président et du nombre théorique de Vice-Président,

Considérant que le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 10 avril 2026,

Considérant les arrêtés en date du 14 avril 2026 portant délégation de fonctions aux Vice-Présidents,

Considérant que la Communauté de communes des Campagnes de l'Artois compte 34 284 habitants (population totale regroupée en vigueur en 2026),

Après en avoir discuté et délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité que :

- le montant des indemnités de fonction des Vice-Présidents est fixé à 24.73 % , au maximum, de l'indice brut terminal de la fonction publique ;
- les indemnités seront versées à compter du caractère exécutoire de la présente délibération
- les indemnités de fonction seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point de l'indice et payées mensuellement ;
- Monsieur le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération et est autorisé à signer tout document nécessaire ;
- les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois pour l'exercice 2026 et qu'ils le seront pour les exercices 2027 à 2032.

Annexe à la délibération fixant les indemnités de fonction des Vice-Présidents

Fonction	Prénom NOM	Indemnité allouée (en 24,73% de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique)
1 ^{er} Vice-Président	Damien BRICOUT	24.73 %
2 ^{ème} Vice-Président	Harold TETU	24.73 %
3 ^{ème} Vice-Président	Catherine LIBESSART	24.73 %
4 ^{ème} Vice-Président	Philippe CARTON	24.73 %
5 ^{ème} Vice-Président	Jean-Marie DUFAY	24.73 %

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le

ID : 062-200069482-20260427-DE42_2026-DE

Berger
Levrault

6 ^{ème} Vice-Président	Gérard NICOLLE	24.73 %
7 ^{ème} Vice-Président	Thomas BONNELLE	24.73 %
8 ^{ème} Vice-Président	Sabine SURELLE	24.73 %
9 ^{ème} Vice-Président	Stéphane GOMES	24.73 %
10 ^{ème} Vice-Président	Guillaume LEFEBVRE	24.73 %
11 ^{ème} Vice-Président	Marie BERNARD	24.73 %

Le secrétaire de séance

Jean-Marie Dufay

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 07/05/2026 et publication ou notification du 07/05/2026